

PEAUX DE GARNISSAGE RESISTANCE DE L'ENDUIT A L'ALLONGEMENT

Page 1/3

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D21 1243.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROEN en OCTOBRE 2000.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode d'essai fixe les conditions des essais pour vérifier les possibilités d'allongement de l'enduit superficiel des peaux de garnissage.

Cet essai peut être fait soit à l'état de réception, soit après vieillissement.

2.PRINCIPE

On soumet une éprouvette à un allongement progressif jusqu'à l'apparition de fines craquelures à la surface de l'enduit.

3.APPAREILLAGE

3.1.DYNAMOMETRE,

permettant d'allonger l'éprouvette à la vitesse de 100 mm/min $\pm$ 10 mm/min.

3.2.REGLET,

précis à 0,5 mm.

3.3.ENCEINTE CONDITIONNEE,

à 23 °C $\pm$ 2 °C et 50 % $\pm$ 5 % d'humidité relative.

4.PREPARATION ET CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Prélever, dans chaque sens du cuir, deux éprouvettes de 50 mm $\pm$ 1 mm x 300 mm $\pm$ 5 mm. Tracer sur chaque éprouvette, 2 repères distants de 100 mm $\pm$ 1 mm et équidistants des extrémités.

Les éprouvettes seront conditionnées au moins pendant 24 heures dans l'enceinte conditionnée (3.3.).

5.MODE OPERATOIRE

5.1. Fixer et centrer l'éprouvette dans les mâchoires du dispositif d'allongement (3.1.). Les mâchoires seront distantes de 200 mm.

Allonger jusqu'à l'apparition des premières craquelures de l'enduit.

Noter, pour chaque éprouvette, la distance entre repères à l'aide du réglet (3.2.).

Il peut se produire que l'éprouvette se rompe sans qu'aucune craquelure ne soit apparue à sa surface. Dans ce cas on prend, comme valeur d'allongement, celle de la rupture.

PEAUX DE GARNISSAGE - RESISTANCE DE L'ENDUIT A L'ALLONGEMENT	D21 1243	2/3
--	----------	-----

5.2. En contrôle courant, on allongera l'éprouvette de 20 % ou tout autre valeur indiquée au cahier des charges, l'allongement étant toujours mesuré entre repères. Observer l'état de surface.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

6.1. La résistance de l'enduit à l'allongement, exprimée en pourcentage d'allongement de la distance entre repères, est la valeur la plus faible trouvée sur les 4 éprouvettes.

6.2. En contrôle courant, on notera la présence ou l'absence de craquelures sur les 4 éprouvettes.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence du matériau caractérisé et le nom du Fournisseur,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.